

Les sujets évoqués en conseil municipal du 5 février 2013

Rythmes scolaires

Un point est fait sur ce dossier avec les circulaires et le décret qui viennent de paraître. Cette réforme scolaire consiste à porter la semaine à 9 demi-journées, avec école éventuellement le mercredi matin. Les collectivités territoriales devront prendre en charge ce temps diminué du temps scolaire, soit environ $\frac{3}{4}$ heure par jour. Les élus discutent de cette mesure et de ses difficultés de mise en place. Le coût par an serait d'environ 150 € par enfant. L'Etat serait prêt à aider financièrement, à hauteur de 50 € par enfant, les mairies qui mettront en place la réforme dès septembre 2013. Au vu des éléments connus aujourd'hui, il est décidé de demander une dérogation pour mettre en place le changement de rythme scolaire à compter de septembre 2014.

E.N.T. (Environnement Numérique de Travail)

Daumeray utilisera ce nouvel outil de travail en septembre 2013. Grâce à ce système, le cahier du jour sera toujours existant mais un cahier de texte numérique sera mis en place, avec des aides pédagogiques pour le travail de l'enfant à la maison.

Travaux à la salle des fêtes

Concernant le changement du parquet (coût estimé à 17 000,00 € ou 18 000,00 €), les travaux sont reportés (délai maximum de 3 ans). Les dévidoirs de papier seraient remplacés par des sèche-mains électriques. Un vidéo-projecteur sera installé dans la grande salle.

Travaux dans les autres bâtiments

- Maison médicale : 15 000,00 € de travaux prévus pour permettre l'accueil d'un médecin.
- Vestiaires de foot : étude pour des bâtiments modulaires avec un coût d'environ 100 000 à 150 000 €.
- Salle de l'Abbaye : poursuite des travaux (les matériaux utilisés seront ceux récupérés à la salle des fêtes). La rénovation de ce bâtiment et des trois salles permet d'accueillir de nouvelles activités des associations dans un cadre confortable et en toute sécurité.
- Salle Etienne Poitevin : les travaux d'aménagement de cette salle ne sont pas envisagés en 2013.
- Eglise : des travaux sur les cloches sont prévus pour environ 3 600,00 €.
- Etage de l'ancienne école publique (maison médicale) : travaux envisagés pour création de locaux administratifs (ADMR, archives...).
- Salle de la Liberté : travaux d'isolation
- Achat de matériel pour l'enfance : Il est souhaitable d'adapter ces achats de matériel au futur rythme scolaire qui sera mis en place sur la commune.

Enfouissement des réseaux

Il est envisagé dans le hameau de Saint Germain et dans celui de Doucé. A Saint Germain, aucune chute de tension n'a été enregistrée. Les travaux restent en attente. A Doucé, les travaux d'enfouissement seront réalisés en même temps que ceux d' ERDF, avec participation de la commune pour les coûts du génie civil Télécom.

.../...

Éclairage public

La baisse de la consommation entre 2011 et 2012 s'explique par l'amplitude horaire fortement diminuée avec un allumage à 5h45 et l'extinction à 21h45. Il est proposé d'adhérer à la charte nationale contre la pollution lumineuse. Cet engagement d'objectif va dans le sens de la diminution du temps d'éclairage et du changement des luminaires et lampes à forte consommation.

Convention avec le Comité des Fêtes

La mise en place d'un partenariat avec le comité des fêtes par la signature d'une convention pour la participation financière de la commune au feu d'artifice annuel à hauteur de 1 000,00 € est voté par le conseil municipal.

Fête de la musique 2013

Familles Rurales souhaiterait organiser la fête de la musique car la communauté de communes des Portes de l'Anjou qui en avait auparavant la charge, ne l'organise pas cette année.

Salle de sports

Le dossier portant sur la nouvelle desserte électrique à créer à la salle des sports suite aux problèmes récurrents de coupures de courant est actuellement en cours. Une visite d'ETDE est prévue.

Le Porage

Il est prévu l'installation d'une aire de pique-nique au Porage, près de la rivière. De plus, des travaux de voirie seront à prévoir en 2013 sur le chemin allant du Porage à Dangers.